

Informations de base

DEA - Procédure d'acte délégué

[2020/2668\(DEA\)](#)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR): normes techniques de réglementation concernant l'évaluation prudente en vertu de l'article 105, paragraphe 14

Complétant [2011/0202\(COD\)](#)

Sujet

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.05 Assurances, fonds de retraite

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière